

Rallye "Hubert Auriol Memory"

Dates : 30 septembre et 1^{er} octobre 2023

(dates définitives confirmées le 15 Mai 2023)

2^{ème} édition du rallye moto, auto, camion

En hommage au pilote Hubert Auriol, champion moto et auto de rallyes raids.

Définition de la manifestation :

Rallye historique au roadbook papier, réservé aux anciens pilotes ou participants de rallyes raids, mais aussi aux fans du Dakar, collectionneurs de véhicules ou modèles ayant concouru de 1979 à 1994 (incl. exceptions) tous modèles confondus : usines, privés, prototypes, authentiques ou répliques ou de série, dans le respect des prescriptions du code de la route et des arrêtés municipaux des agglomérations traversées.

Itinéraire :

Le Rallye se déroule sur routes ouvertes en reprenant au mieux le trajet de liaison des pionniers du Dakar : la RN 20. Au départ de Versailles vous rejoindrez Sète par la RN 20 en deux jours (+ 900 km).

Règles générales :

- Rallye touristique moto-auto-camion, sans classement, ni notion de compétition, de vitesse ou chronométrage, dans le plus strict respect de la législation et du code de la route, avec des véhicules homologués et assurés.
- L'équipage d'un véhicule comprendra au maximum, le nombre de personnes indiqué sur la carte grise.
- Nous vous rappelons que la conduite en convoi (+ de 2 véhicules) est interdite.
- L'objectif du rallye touristique est de rejoindre les CH, CP et villes étapes dans les heures imparties stipulées dans le roadbook. Les consignes de sécurité doivent être respectées tout au long de votre engagement.

Tous les jours, au départ de l'étape, les engagés pourront avoir 1 bagage étiqueté pris en charge par l'organisation.

- Les équipages sont fixes et ne peuvent être modifiés au cours de la journée. Il est interdit de faire monter à bord de votre véhicule ou de faire participer toute personne non déclarée aux organisateurs.
- L'organisateur décline aussi toute responsabilité concernant les véhicules et biens des participants en cas de panne, de vol ou accident. Le conducteur est responsable de son véhicule et des personnes embarquées.
- À tout moment un participant peut décider d'arrêter sa participation, il lui suffit d'en avvertir l'organisation. Les frais d'inscription ne leur seront pas remboursés.
- L'organisateur se réserve le droit d'annuler le rallye pour cas de force majeure (ie. : Covid etc.)
- Tous les cas non prévus au règlement seront tranchés par les organisateurs.
- Par le fait même de son inscription, tout participant prend l'engagement de se conformer au présent règlement.

Évènement dans l'évènement :

L'association « **Les puits du désert** » fera à nouveau partie intégrante du rallye.

Lors de votre inscription, vous pouvez participer, en acceptant de verser **20 €** supplémentaire qui seront redistribués à l'association (loi 1901), pour les aider à la construction de puits au Sahel.

Une convention de partenariat a été signée entre la société organisatrice et H.A.M.

La Présidente de l'association Mme Christel Pernet, en compagnie de Mr Michel Denisot et du touareg Mr Mohamed Ixa, (Président de l'ONG Tidène), participeront au rallye à bord d'une voiture d'époque.

Lien : <https://www.lespuitsdudésert.org>

Paiement :

-Pré-inscription :

Pour être sûr de pouvoir participer, il est préférable d'acquitter un droit de pré-inscription d'un montant de **100 €** (pour autant que votre candidature soit retenue).

Ce montant doit être acquitté au plus tard pour le **30 Avril 2023** (frais bancaires à votre charge).

Le nombre de participants étant limité à **100** (pour des raisons de logistique) les dossiers des préinscrits sont traités les premiers.

-Solde :

Le solde des frais de participation, est à verser au plus tard pour le **15 juillet 2023**.

Après cette date, un supplément de **50 €** couvrant les frais de retard devra être acquitté pour pouvoir participer.

E-mail : contact.rham@gmail.com

-Compte (€) :

RPH Conseils Sarl

Rue du Four 9, 1463 Rovray - Suisse

IBAN: CH98 8080 8001 2429 2142 0

IID (n° BC): 80808

SWIFT-BIC: RAIFCH22

Rallye "HUBERT AURIOL MEMORY"

Programme / Parcours 2023

Les nouveautés :

- *Roulage facultatif sur le circuit tout terrain à Compreignac (C. Meillat)*
- *Nouveaux contrôles de passages (Olivet / Toulouse)*
- *Étapes à thèmes avec des animations*
- *Et toujours la présence d'anciens pilotes de légende auto / moto / invités...*

Versailles (veille du départ)

(Vendredi 29 septembre 2023)

15h00 : Parc fermé : Av. de Versailles au coin de l'avenue Rockefeller (juste en face du château)

15h30 – 19h30 : Accueil participants et remise welcome pack, plaques rallye, autocollant, roadbook etc.
Vérifications administratives.

****(Pas de parc fermé pour la nuit)*

20h30 : *Dîner informel d'anciens du Dakar et des participants, (infos à suivre).*
Nuitée (à votre charge)

JOUR 1 : Versailles – Brive-la-Gaillarde

(Samedi 30 septembre 2023)

07h30 : Briefing avant les premiers départs

KM 000 : (78000) Versailles : Départ à partir de **08h15**

KM 138 : (45160) Olivet : Contrôle de passage

KM 254 : (36130) Déols : Contrôle de passage

KM 265 : (36000) Châteauroux : ville étape déjeuner

KM 365 : (87140) Compreignac : Contrôle de passage. Roulage (facultatif) sur circuit tout terrain

KM 485 : (19100) Brive la Gaillarde : Arrivée ville étape. Dîner.

Nuitée (à votre charge)

JOUR 2 : Brive-la-Gaillarde - Sète

(Dimanche 01 octobre 2023)

08h30 : Briefing avant les premiers départs

KM 000 : (19160) Brive la Gaillarde : Départ à partir de **09h00**

KM 160 : (82000) Montauban : Ville étape déjeuner

KM 210 : (31300) Toulouse : Contrôle de passage

KM 437 : (34200) Sète : Arrivée.

20h00 : Dîner de clôture

Nuitée (à votre charge)

****Retour libre****

Rallye "Hubert Auriol Memory"

Pré-Inscription catégorie MOTO

Dates : 30 septembre et 01 octobre 2023 - (dates définitives confirmées le 15 Mai 2023)

(Merci de cocher la case correspondante à votre choix)

1^{ère} Option : Versailles – Sète (2 jours)

❖ Moto : 250 € / 1p

*Personne supplémentaire : 100 €

➤ Inclus dans le tarif :

- Plaque rallye
- Déjeuner à Châteauroux (boissons non incluses)
- Dîner à Brive-la-Gaillarde (boissons non incluses)
- Déjeuner à Montauban (boissons non incluses)
- Remise du ****Trophée Hubert Auriol Memory**** à Sète
- Dîner de clôture à Sète (boissons non incluses)

****HÉBERGEMENT à votre charge à Versailles, Brive, et à Sète****

***Dîner des anciens du Dakar à Versailles le 29 : 65 € / personne (boissons non incluses) ***

2^{ème} Option : Versailles - Brive-La-Gaillarde (1 jour)

❖ Moto : 200 € p/p

*Personne supplémentaire : 100 €

➤ Inclus dans le tarif :

- Plaque rallye
- Déjeuner à Châteauroux (boissons non incluses)
- Dîner à Brive-la-Gaillarde (boissons non incluses)

****HÉBERGEMENT à votre charge à Versailles et à Brive****

3^{ème} Option : Brive-La-Gaillarde – Sète (1 jour)

❖ Moto : 200 € p/p

*Personne supplémentaire : 100 €

➤ Inclus dans le tarif :

- Plaque rallye
- Déjeuner à Montauban (boissons non incluses)
- Remise du ****Trophée Hubert Auriol Memory**** à Sète
- Dîner de clôture à Sète (boissons non incluses)

****HÉBERGEMENT à votre charge à Brive et à Sète****

***Accompagnant : Dîner de clôture à Sète : 65 € (boissons non incluses) ***

***Participation "Les Puits du Désert" : 20€

-En sus une assistance rapide avec remorquage éventuel si nécessaire, l'assurance responsabilité civile de l'organisateur, l'organisation en générale...

Nom : Prénom :

Adresse :

C.P. : Ville / Pays :

Mail :

Tel portable : Taille : Date :

Moto admissible : Tout véhicule 2 roues motorisés, homologué pour la route, assuré, (à jour de son contrôle technique, si la loi est en vigueur), dont le modèle a participé au Paris-Dakar entre les années 79 et 94 (exceptions incl.).

Marque du véhicule : Modèle :

Immatriculation : Année :